



Aide aux familles de marins

Rapport Moral et Activité 2019

En 2019 notre association a apporté son aide :

- 59 familles pour un montant de 22358 €
- 69 dossiers nous ont été présentés par le Service Social Maritime dont 3 dossiers ont été transmis à l'Oeuvre du Marin Breton.

Cette année nous avons eu moins de dossiers à étudier que l'année précédente – 8, mais l'aide moyenne, donnée aux familles, a été plus importante : 380 € en 2019 pour 305 € en 2018.

Les demandes proviennent de tout le territoire maritime français :

- Côte atlantique : 62 dossiers
- Côte méditerranéenne : 4 dossiers
- Corse : 3 dossiers

Tous les dossiers sont préparés et présentés à nos commissions par des assistances sociales du Service Social Maritime.

Ces personnes, professionnelles du SSM, sont bien au fait de la situation sociale et matérielle des marins et de leurs familles.

Les dossiers présentés tiennent compte de l'esprit et des priorités de notre association.

Je rappelle que notre association a pour but de venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé, aux marins de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles par l'attribution de divers secours financiers.

Nous souhaitons que cette aide financière permette au demandeur de sortir d'un mauvais pas. Nous ne souhaitons pas que cette aide devienne récurrente.

Notre association attache beaucoup d'importance à ce que les aides attribuées soient directement versées, par le SSM, aux débiteurs des familles aidées. Ces aides sont, en général, destinées à régler des mutuelles, des frais de cantine et ou de scolarité, des factures d'eau, de loyer ou d'achat ponctuel d'équipement tels que cuisinière, réfrigérateur, ou facture de réparation et d'entretien de chaudière.

Cette année nous avons étudié :

- 10 dossiers de moins de 35 ans, en grande majorité en arrêt maladie suite à accident du travail.
- 21 dossiers de 36 à 50 ans dont beaucoup en arrêt maladie.
- 38 dossiers de plus de 50 ans, la grande majorité en retraite ou préretraite avec des pensions très faibles.

Le service Social Maritime (SSM) a, une nouvelle fois, souligné l'importance de notre action et de celle de l'œuvre du Marin Breton (OMB) dans le soutien matériel apporté aux familles des marins.

Comme vous pouvez le remarquer, les besoins sont importants, le choix des dossiers difficile car nous ne pouvons pas aider toutes les familles ou répondre à la totalité de leurs demandes.

Nos moyens sont limités, mais notre mission est exaltante, aidez-nous à trouver de nouveaux adhérents.

Nos activités en 2019 :

- Les T-Shirts : pour mieux nous faire connaître, notre association a mis en vente un T-shirt, avec notre logo sur le cœur et dans le dos le nom de notre association et le site Web.

Nous avons vendu 86 T-shirt et dégagé 587 € de profit. Il reste 14 T-shirt en stock.

- OMB (Œuvre du Marin Breton) : cette association est une sœur de notre association, nous avons le même père : Jacques de Thézac. OMB a le même but que la nôtre : aider les marins et leurs familles. Ses ressources proviennent principalement de la vente de l'Almanach du Marin Breton.

En juillet 2019 je suis allé à Brest voir le bureau de l'OMB et lui ai proposé un poste d'administrateur. Ayant répondu favorablement, au cours de notre assemblée nous vous proposerons de nommer Yvon Gogé, trésorier de l'OMB, à ce poste d'administrateur, en tant que représentant de l'OMB.

En novembre 2019, à l'occasion des 120 ans de l'Almanach du Marin Breton, l'OMB a organisé une grande soirée à l'Océanopolis de Brest. Pierre Bodin, administrateur, a représenté notre association.

Ces diverses rencontres permettent de tisser des liens très forts entre nos deux associations, et je remercie très vivement Dominique RAOUL, Président de l'OMB, de les favoriser.

- Pièce de Théâtre : nous avons projeté de faire jouer, en avril 2020, une pièce de théâtre à la Trinité sur Mer au profit de notre association. Malheureusement la crise sanitaire nous a obligé à annuler cet événement.

Mais ce n'est que partie remise et nous remercions beaucoup Anne de Saint-Pierre, membre de TITATROUPE, pour sa disponibilité et sa gentillesse dans la préparation de ce projet.

- Commissions sociales : au cours de notre conseil d'administration du 29 novembre 2019, nous avons décidé de tenir la commission sociale tous les trimestres et non 2 fois par an.

Cette décision nous permet d'étudier des dossiers du trimestre et d'être plus réactif auprès des familles des marins.

En 2020 nous avons déjà tenu 3 commissions sociales.